



Airgépédix vous présente la distribution des rôles





#BIZDEV34

Le RGPD définit très précisément quels sont les rôles, missions et responsabilités de chacun. Voici ces différents rôles avec par ordre d'apparition :

- ▮ Airtéix
- ▮ Dépéohix
- ▮ Aissetéix
- ▮ Ipéix

Airtéix :



C'est le **Responsable de Traitement (ou RT)**. Il s'agit de la personne qui, **seul ou conjointement** avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement. Ce rôle est celui de la personne qui occupe le plus haut niveau dans la hiérarchie opérationnelle (PDG ou DG lorsque la structure est présidée par une personne n'ayant pas de rôle opérationnel).

Le RT porte seul la responsabilité juridique de la conformité au règlement.

Ce rôle ne peut être délégué à une personne occupant un niveau hiérarchique inférieur



#BIZDEV34

Pour l'accompagner dans sa démarche de mise en conformité, qui ne s'arrête jamais, **le RT missionne un DPO** (voir un petit peu plus loin qui est ce dernier).

Dépéohix :



C'est le **Data Protection Officer (Délégué à la Protection des Données, en français)** et non pas le **Désigné Par Obligation** ;-)



Il est le « **Chef d'orchestre** » de la conformité en matière de protection des données au sein de son organisme.



#BIZDEV34

Il est mandaté par le RT afin :

- **d'informer et de conseiller** le responsable de traitement ou le sous-traitant, ainsi que leurs employés ;
- de **contrôler le respect du règlement** et du droit national en matière de protection des données ;
- de **conseiller l'organisme sur la réalisation d'une analyse d'impact** relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution ;
- de **coopérer avec l'autorité de contrôle** et d'être le point de contact de celle-ci .

Les missions du délégué couvrent l'ensemble des traitements mis en œuvre par l'organisme qui l'a désigné.

Comme tout chef d'orchestre **il n'a pas besoin de savoir jouer de chacun des instruments**. Il n'est donc pas un spécialiste des ressources humaines, de l'informatique, de la sécurité, du commercial, du marketing... mais il doit les connaître et à savoir quels sont leurs rôles et missions.



#BIZDEV34

Afin d'accomplir sa mission le RT s'engage à fournir au **DPO** les moyens matériels et organisationnels, des ressources et du positionnement lui permettant d'exercer ses missions.

Il n'est pas possible de transférer au Délégué, par délégation de pouvoir, la responsabilité incombant au responsable de traitement ou les obligations propres du sous-traitant.

Le DPO peut être externe à l'entreprise, ce qui simplifie beaucoup de choses...

Aissetéix :



C'est le **Sous-Traitant** à savoir tout partenaire qui traite des données personnelles pour le compte, sur instruction et sous l'autorité d'un responsable de traitement.

Une très grande variété de prestataires de services a la qualité de sous-traitant au sens juridique du terme.



#BIZDEV34

Les activités des sous-traitants peuvent concerner une tâche bien précise (soust-raitance d'envoi de courriers) ou être plus générales et étendues (gestion de l'ensemble d'un service pour le compte d'un autre organisme telle que la **gestion de la paie** des salariés ou des agents par exemple).

Sont notamment concernés par le règlement européen :

- ✓ **les prestataires de services informatiques** (hébergement, maintenance,...), les intégrateurs de logiciels, les sociétés de sécurité informatique, les entreprises de service du numérique (ESN) qui ont accès aux données,
- ✓ **les agences de marketing ou de communication** qui traitent des données personnelles pour le compte de clients plus généralement, tout organisme offrant un service ou une prestation impliquant un traitement de données à caractère personnel pour le compte d'un autre organisme.
- ✓ **Un organisme public ou une association** peut également être amené à recevoir une telle qualification...

Il est important de noter que le RT est co-responsable du ST...



#BIZDEV34

Ipéix :



C'est le responsable ou le directeur informatique. Bien que le RGPD ne s'applique qu'aux seules données personnelles gérées informatiquement (on n'oublie jamais le papier...) il a cependant un rôle transverse dans la démarche de mise en conformité.



Pour me contacter :

www.bizdev34.fr
francois@bizdev34.fr
06 16 46 35 48

